

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA CORSE-DU-SUD

COMMUNE DE TOLLA

Extrait du registre n°29/2024

des délibérations du conseil municipal

Séance du 20 septembre 2024

Date de la convocation : 16 septembre 2024

Nombre de conseillers en exercice : 11
Nombre de conseillers présents : 6
Nombre de conseillers représentés : 2
Nombre de conseillers absents : 3

L'an deux mille vingt-quatre, le 20 septembre, à 17 heures, le conseil municipal de la commune de TOLLA, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique VINCENTI, Maire.

Membres présents : Joseph LEONZI, Jean- Baptiste SALVADORI, Mme. Mattea CASALTA, Joseph CASANOVA, Mme. Dominique MARTINI, Dominique VINCENTI

Membres représentés : Erick CASALTA par Jean- Baptiste SALVADORI, Mme. Annonciade CASALTA par Mme Mattea CASALTA

Membres absents : Ludovic MARTI, Mme. Marie-Cécile ROSSI, Johann THOUVENOT

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer.

Secrétaire de séance élu : Mme Mattea CASALTA

**Objet : Décision modificative n°4- Crédits supplémentaires pour annulation sur titres antérieurs.**

Le Maire rappelle aux conseillers municipaux que les annulations de titre (eau et assainissement et redevance FPS TOWERS) entraînent un solde négatif sur le compte 673 du chapitre 67 d'un montant de 4257,90 euros.

Il convient donc d'abonder ce compte en débitant l'article 60611 du chapitre 11 de ce montant.

La décision modificative est jointe en annexe.

Ainsi fait et délibéré à l'unanimité des membres présents, les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jours et an que dessus  
Au registre suivent les signatures  
Pour copie certifiée conforme  
Le Maire



*D. Vincenti*  
D. VINCENTI